

Félicitations : présidence de la BCV

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 612

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

FÉLICITATIONS

Présidence de la BCV

L'assemblée des actionnaires de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) tient donc séance extraordinaire pour adopter de nouveaux statuts, tenant compte de la modification de la loi décidée par le Grand Conseil vaudois, pour décider d'une augmentation du capital social, et d'un splitting des actions.

Pas de surprises en vue: l'Etat est l'actionnaire majoritaire.

M. le conseiller d'Etat Junod (radical) présidera le conseil d'administration de la banque. L'Etat maintient donc à la tête des conseils de la banque un conseiller en fonction. C'est juste, pour autant qu'une liaison réelle soit établie avec le Conseil

d'Etat et qu'une politique économique soit développée au plus haut niveau.

Mais personne ne voit le lien avec le Département de l'instruction publique et des cultes que préside jusqu'ici M. A. Junod.

Ledit M. Junod a annoncé après le référendum sur le décret scolaire qu'il poursuivrait sa tâche avec foi et détermination. Mais les Chambres fédérales, plus la BCV, plus l'Instruction publique, ça fait beaucoup pour un seul homme; car la foi et la détermination exigent un minimum de disponibilité.

En fait, il a déjà été admis et décidé que ses pairs autoriseraient M. Junod à quitter son département après le renouvellement du Conseil d'Etat. Le libéral Leuba devra, dès lors, reprendre l'Instruction publique et les Cultes avec «foi et détermination». Transparence démocratique de l'Entente des droites vaudoises.

Glanures helvétiques

Fondée en 1961, L'Action Nationale vient de fêter son vingtième anniversaire à Zurich. Au même moment, la revue «Das gelbe Heft» (41), du Groupe Ringier, publie une mise au point: dans un tableau des partis politiques en Suisse, «L'Action Nationale» avait reçu la couleur brune ce qui avait amené des rapprochements indésirables et indésirés.

* * *

«Le Pape n'est pas membre du PDC.» C'est le député démocrate-chrétien au Grand Conseil zurichois Peter Duft qui a fait cette déclaration en réponse à Richard Lienhard, ancien vice-président de l'Association suisse des locataires, qui avait mis en évidence l'aspect social de la propriété au cours d'un débat organisé par l'Association zurichoise des propriétaires. Si l'on en croit le correspondant

du «Tages Anzeiger» qui a couvert la séance, Duft a encore ajouté, en réponse à son contradicteur qui faisait allusion à la récente encyclique, qu'il n'était pas très enthousiasmé par de telles encycliques. Et de rappeler au surplus la vieille formule: celui qui n'était pas socialiste dans sa jeunesse n'avait pas de cœur, mais celui qui l'est encore dans sa vieillesse manque de raison. Lienhard a 62 ans. Peter Duft a 40 ans.

* * *

Le «Tages Anzeiger» met en évidence le fait que le journal est en vente à partir de 23 heures à divers endroits de la ville de Zurich. Titre de l'annonce: «Celui qui cherche un logement doit agir vite».

* * *

Les partis radical et libéral fribourgeois se querellent sur le titre de leurs listes dans les deux cercles électoraux de la Sarine (on en est venu à une «solution»: «libéraux-libéraux» face aux «radicaux-libéraux»). Au Tessin, une situation comparable n'avait pas provoqué de conflit en 1943 où on trouvait en présence (traduction) une liste libérale-

radicale-démocratique et une liste libérale-radical pour les élections fédérales. Précisons que la liste libérale-radical-démocratique était apparentée à la liste socialiste.

* * *

Lors de la récente votation zurichoise au sujet des garages urbains, des partisans d'un droit du peuple à se prononcer ont utilisé Astérix pour leur tract (sans succès faut-il ajouter). Titre «latin» de l'initiative dans ce tract: «Initiativum autoparkum coram publico».

Exit l'IDN

Dans ses explications au bon peuple à propos de la votation du 29 novembre, le Conseil fédéral assure que «comme l'Impôt de la défense nationale (IDN) n'a en réalité rien à voir avec les dépenses militaires, il a été rebaptisé». Vraiment rien à voir? Et le principe de l'universalité du budget, alors?

Au dos de cette curieuse affirmation, un graphique illustrant la structure des dépenses fédérales, avec, en tête de nouveau, les dépenses pour la défense nationale (21,3% du total dans le budget pour 1982).

164 milliards de-ci de-là

La statistique offre parfois d'étranges coïncidences: ainsi, le montant de 164 milliards correspond aussi bien à celui de l'endettement hypothécaire en Suisse à fin 1980 qu'à la somme des placements fiduciaires effectués auprès des banques suisses à fin juin 1981.

Autre rapprochement: l'augmentation annuelle de la dette hypothécaire (9 milliards en 1976-1979) équivaut en francs à celle, mais par mois, des avoirs fiduciaires (pour les sept premiers mois de cette année en tout cas).